



Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération du
Libournais
Service urbanisme
BP 2026
33502 LIBOURNE CEDEX

Direction

Bordeaux, le 11 octobre 2019

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis, pour avis de notre Compagnie, l'élaboration du PLU de la commune de ABZAC. Nous vous en remercions.

Objet

Elaboration PLU ABZAC

Dossier suivi par :

Laurent COURAU

Référence

LC/MP/19/179

Nous notons que le dossier arrêté a tenu compte des remarques émises par notre Compagnie en 2018, particulièrement par la suppression d'une zone 1AU à l'ouest du bourg.

Il est dommage que le diagnostic agricole réalisé à partir d'une enquête ne soit pas prospectif ; une carte de localisation des sièges d'exploitations identifiés aurait été la bienvenue, avec d'éventuels périmètres d'inconstructibilité.

Le projet final consomme 7.65 ha d'espaces agricoles mais reverse en zone agricole des terres à « Rochereau », « Grand Sorillon », « Vacher », ce qui est positif.

La zone de gravières créée, bien que situé en AOC, est en fait exploitée sur seulement 6 ha et en prairie uniquement (sur les 23 ha d'AOC) ; le reste est en friche et ce secteur n'a quasiment pas fait l'objet de plantation de vigne depuis la création de l'AOC.

La réduction de cette espace d'AOC n'est pas à enjeu fort.

En conséquence, notre Compagnie émet un avis favorable au projet présenté.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

**Chambre d'Agriculture
Siège social
17 cours Xavier Arnoz
CS 71305
33082 BORDEAUX
CEDEX**

Tél. 05 56 79 64 12
Fax 05 56 79 80 30
Email : territoires@
gironde.chambagri.fr

www.gironde.chambagri.fr

Le Directeur,


Pierre GOT